

## > La formation postgraduée en médecine omnipraticienne - cursus ForOm NV (pour formation des médecins omnipraticiens dans le Nord Vaudois)

### Le Cursus ForOm NV

Disciplines à choix	Durée minimum (plein temps)	Lieu possible	Commentaires
<ul style="list-style-type: none"> <li>Chirurgie générale, chirurgie orthopédique et traumatologie</li> </ul>	1 an	- eHnv* (Saint-Loup, Yverdon, La Vallée)	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Médecine interne hospitalière</li> </ul>	1 an	- eHnv (Saint-Loup, Yverdon, Chamblon, La Vallée)	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Pratique en cabinet</li> </ul>	6 mois à 100% ou 1 an à 50%	- Cabinets dans le Nord Vaudois	Pratique en EMS** possible
<ul style="list-style-type: none"> <li>Gériatrie, réadaptation, soins palliatifs</li> </ul>	1 an	- eHnv (Orbe, Chamblon)	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Psychiatrie</li> </ul>	1 an	- SPN ***	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Médecine omnipraticienne (à l'hôpital en pratique ambulatoire/polyclinique ou urgences)</li> </ul>	au cas par cas	- eHnv (La Vallée, Orbe, Yverdon)	Intégré dans les différents tournus
<ul style="list-style-type: none"> <li>Pédiatrie</li> </ul>	6 mois	- eHnv (Yverdon)	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Gynécologie</li> </ul>	6 mois	- eHnv (Yverdon)	

En collaboration avec le CRMG\*\*\*\*

\*eHnv: établissements Hospitaliers du nord vaudois | \*\* EMS: Établissements Médicaux Sociaux  
\*\*\* SPN: Secteur Psychiatrique Nord | \*\*\*\* CRMG: Cursus Romand de Médecine Générale

Le déroulement du cursus «ForOm NV» est coordonné par un médecin référent omnipraticien intégré à temps partiel dans les eHnv.

Le cursus «ForOm NV» est construit en collaboration avec le CRMG, la PMU (Polyclinique Médicale Universitaire), l'IUMG (Institut Universitaire de Médecine Générale), le SPN, et les médecins installés. Dans ce cadre, le CRMG coordonne la formation hors cursus «ForOm NV» (Dermatologie, ORL, autres spécialités et autres hôpitaux) entre les différents acteurs, et assurent ainsi le lien global de la formation post-graduée en cinq ans exigée par la spécialisation en médecine générale.

Les eHnv établissent un contrat «ForOm NV» pour les assistants concernés, sur plusieurs années à négocier, pouvant inclure le passage en cabinet dans la région du Nord Vaudois. Les engagements sous contrat eHnv sont établis de concert entre les eHnv et le CRMG, cependant les eHnv conservent la prérogative de décision sur ces engagements. Des postes à temps partiel sont envisageables dans ce cadre, à négocier au cas par cas.

L'animation des activités externes aux eHnv, pour les assistants et les médecins installés formateurs, participant à «l'appartenance» (Forum, informations générales concernant la pratique omnipraticienne,...) est assurée par le CRMG, qui associera lorsque nécessaire les eHnv.

A noter qu'un site existe: [www.devenirgeneraliste.ch](http://www.devenirgeneraliste.ch).

L'assistant omnipraticien s'intègre dans le cadre des formations existantes dans les eHnv pour sa formation hospitalière, et reçoit par ailleurs un accompagnement adapté, au travers de son lien avec le CRMG et avec le «référent eHnv ForOmNV». Il bénéficie du contrat pédagogique proposé par le CRMG, et de toutes les autres propositions qui pourront lui être faites (voir site: [www.devenirgeneraliste.ch](http://www.devenirgeneraliste.ch)).

Pour son engagement dans le cursus «ForOm NV», l'assistant s'annonce auprès du CRMG. Le CRMG propose les candidatures aux partenaires ForOm NV en fonction du contexte et de la demande.

Il appartient à ces référents de se coordonner et si accord, de confirmer par lettre l'engagement de l'assistant.

L'évaluation de l'assistant omnipraticien ForOmNV sous contrat eHnv est assurée selon les modalités en vigueur dans le service.